

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

Double diplôme international | Économie – Marketing

Economie et Gestion

- › Composante : Faculté de droit, d'économie et de gestion
- › Niveau d'étude : BAC +3 / licence
- › Ouvert en alternance : Non

Présentation

L'Université d'Angers propose une Licence Economie et Marketing dans le cadre d'un accord de double diplôme avec l'Université de Modena e Reggio Emilia (Italie). Les étudiants inscrits dans ce programme se destinent à obtenir les diplômes de Licence des deux institutions partenaires.

Objectifs

L'objectif du programme est de préparer les étudiants à la poursuite d'études en Master de gestion ou économie à dimension internationale (intelligence économique, marketing international, stratégie internationale). Les cours sont dispensés par des universitaires et professionnels renommés dans les deux pays. La formation vise l'acquisition des connaissances et compétences fondamentales en économie et marketing par les étudiants.

Admission

Conditions d'admission

Les étudiants intéressés par le Double Diplôme en Économie et Marketing doivent candidater au début du semestre 4 de la Licence Economie et Gestion. Les candidats sont invités à télécharger leur dossier de candidature sur l'onglet international du site de la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion.

En effet, ce dispositif est mis en place dans le cadre du programme Erasmus+. Les pièces à fournir sont listées sur le dossier de candidature.

Sont admissibles les candidats ayant un niveau B1 minimum en anglais et en italien, B2 étant fortement recommandé.

Une sélection initiale est effectuée sur la base du dossier de candidature. Les admissibles sont convoqués à un entretien au cours de la première quinzaine de mars. L'entretien se déroule en français et en anglais. Le niveau d'italien est également testé.

Chaque année, 5 étudiants maximum peuvent être sélectionnés.

Modalités d'inscription

Les étudiants sont inscrits pour l'année de L3 dans les deux universités et ne paient les droits d'inscription que dans leur université d'origine. Les étudiants paient la CVEC. Les étudiants boursiers gardent leur statut et les droits y afférent pendant toute la mobilité.

Au cours de l'année de mobilité (L3), les étudiants sont éligibles aux aides financières appliquées aux mobilités académiques, qu'ils soient ou non boursiers.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Catherine Deffains-Crapsky

✉ catherine.deffains-crapsky@univ-angers.fr

Contact administratif

Lélia GOUT

✉ ri-deg@univ-angers.fr